

Questions fréquemment posées

Est-ce que c'est plus court aux adultes? Pourrais-je compléter deux années en une?

Il est possible pour certains élèves de compléter leur objectif plus rapidement que s'ils avaient poursuivi leur parcours à l'école secondaire. Par contre, il est peut-être illusoire de croire qu'un élève peut faire deux années scolaires en une seule.

Est-il possible d'obtenir des cours de sciences physiques, chimie et physique même si je fréquente l'éducation aux adultes?

Les élèves peuvent inscrire à leur horaire les cours de chimie et de physique, afin d'obtenir les préalables exigés pour leur formation future.

La présence est-elle obligatoire?

Tout comme à l'école secondaire, les présences sont prises à chacune des périodes. La présence est exigée et l'élève doit être en respect des échéanciers prescrits.

Avec un DES à l'éducation des adultes en main, je pourrais poursuivre au cégep?

Le diplôme d'études secondaires obtenu au secteur adulte a la même valeur que celui obtenu au secteur des jeunes. Il permet d'avoir accès aux études postsecondaire.

Est-ce plus facile aux adultes?

Le niveau de difficulté est le même qu'au secteur des jeunes. C'est le type d'enseignement qui est différent.

Les élèves sont-ils accompagnés?

Une équipe multidisciplinaire (enseignants, coenseignants, intervenants et professionnels) gravite autour de chaque élève afin de mettre en place les conditions gagnantes à sa réussite.